**INSCRIPTIONS AU LYCEE RENE DESCARTES 2019-2020**

Madame, Monsieur,

L’affectation des élèves dans le lycée dépend de la procédure académique « AFFELNET ». La notification d’affectation sera remise à votre enfant le 28 juin après les épreuves du DNB. Vous pourrez aussi les consulter via les téléservices de l’académie : **https://extranet.ac-lyon.fr/affelnet-lycee-resultats** le 28 juin à partir de 18h.

Une fois que vous aurez la notification de l’affectation au lycée Descartes, vous trouverez ci-dessous l’ensemble des démarches pour l’inscription définitive sur nos listes.

Des dossiers d’inscription (contenu ci-dessous) vous ont été remis par le collège de votre enfant.

Les inscriptions au lycée auront lieu le **lundi 1er juillet**. Afin de permettre à toutes les familles d’être accueillies dans de bonnes conditions, nous avons organisé la journée par collège selon les horaires ci-dessous. Il est indispensable de respecter les créneaux prévus.

|  |  |
| --- | --- |
| 10 h -12 h | Collège Paul D’Aubarède - Saint Genis lavalCollège Jean Giono – Saint Genis LavalCollège Jean Zay - Brignais |
| 14 h- 16h | Collège Daisy George Martin – IrignyCollège La Perrière - Soucieu en Jarrest |
| 16 - 17 h 30 | Collège G. Charpak – BrindasCollège Le Petit Pont – St Martin en HautCollège Louis Querbes - VourlesCollège St Thomas d’Aquin Oullins et St Genis Laval |

**Avant de venir le 1er juillet, vous devrez au préalable :**

* **TELEINSCRIRE VOTRE ENFANT** via les téléservices de l’académie <https://services.ac-lyon.fr/> à l’aide des codes donnés par votre collège. Vous trouverez une notice explicative sur le site du lycée
* Une fois la téléinscription terminée, vous devrez imprimer une confirmation que vous joindrez impérativement au dossier d’inscription

***ATTENTION : LES DOSSIERS NON COMPLETS NE POURRONT ETRE ACCEPTES.***

**DOSSIER D’INSCRIPTION (jaune) à rapporter le 1er juillet avec :**

**1 -Documents à compléter déjà présents dans le dossier d’inscription**

* La fiche options
* Le dossier infirmerie cartonné
* La fiche d’urgence non confidentielle
* La fiche «Vie Scolaire» comportant :
	+ L’autorisation de sortie
	+ L’autorisation de prise de photographie
	+ L’adhésion à la Maison Des Lycéens
* La fiche Parents

**2 - Documents à joindre au dossier :**

* Confirmation d’inscription via les téléservices
* Une photocopie de la carte d’identité de l’élève (recto-verso).
* Une photocopie du livret de famille (pages des responsables et des naissances)
* Attestation d’assurance 2019-2020 (ou a fournir le jour de la rentrée)
* La préinscription à la carte « PASS REGION » (effectuée sur le site de la Région Auvergne Rhône Alpes)

*Éventuellement :*

* Extrait du jugement de divorce (pages mentionnant l’autorité parentale et la domiciliation de l’élève)
* Relevé d’identité bancaire pour les boursiers (inscrire nom et prénom de l’élève au dos)

**Les documents d’information suivants sont à garder par la famille**

* Document d’information générale sur la procédure d’inscription
* Documents des fédérations de parents d’élèves
* Information sur la restauration
* Lectures d’été + modèle calculatrice